



Toulon Var Déplacements  
 chez Café Culture  
 24 rue Paul Lendrin  
 83000 TOULON  
<https://toulon-var-deplacements.fr>

FÉVRIER 2020

## MOBILITÉ, DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

Dans votre commune et la Métropole Toulon Provence Méditerranée(MTPM)

TVD interroge les candidats aux élections municipales.

<b>Nom de votre liste : Un Vrai Cap pour Toulon</b>			
<b>Liste menée par Cécile Muschotti</b>			
<b>Commune : Toulon</b>			
<b>1 Pour les PIÉTONS et PMR : vous engagez-vous :</b>			
1.1	- à libérer les trottoirs et les espaces piétons de tous les obstacles et du stationnement sauvage ?-	oui	<del>non</del>
1.2	-à aménager des réseaux fléchés de cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, pour relier les zones d'habitat et les zones d'activités (écoles, arrêts de transports en commun, services publics) ?	oui	<del>non</del>
1.3	Que ferez-vous dans votre commune ?		
1.4	Que ferez-vous au niveau de MTPM ?		
<b>2 Pour les CYCLISTES : Vous engagez-vous à mettre en œuvre dans MTPM et dans votre commune les objectifs du PDU ? :</b>			
2.1	-aménagement d'au moins 150 km d'itinéraires cyclables sécurisés et continus supplémentaires dans MTPM	oui	non
2.2	- aménagement d'au moins <u>200 arceaux par an</u> dans MTPM, et 50 abris vélos et 20 garages sécurisés à l'horizon 2025	oui	non
2.3	<b>Que ferez-vous dans votre commune ?</b>  On ne prend pas d'engagement quantitatif. Évidemment qu'il faut augmenter le nombre de km de pistes cyclables et de vraies pistes cyclables, avec la possibilité de stationner son vélo. Mais en faut-il 150 ? 100 ? 200 ? ou 50 ? C'est un point qui n'est pas tranché. En revanche, il faut inscrire dans le PDU le plan vélo avec des voies sécurisées, comme un mode de circulation cohérent et visant à faire reculer la voiture. De la même manière, il faut avoir des « stations » vélos organisant le stationnement. Il y a en outre toute une économie induite à valoriser dans ce cadre.		
2.4	<b>Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</b>  Dans cette perspective, TPM est naturellement un acteur essentiel car les transports sont aussi de sa responsabilité et à ce titre, participe au financement.		

**3 Pour la SÉCURITÉ ROUTIÈRE : vous engagez-vous à apaiser et à sécuriser la circulation :**

3.1	-en étendant et créant des « aires piétonnes », des « zones de rencontre », des « zones 30 » ?	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
3.2	-en érigeant votre commune en « Ville à 30 » ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
3.3	<p><b>Que ferez-vous dans votre commune ?</b></p> <p>Une ville apaisée c'est essentiel. L'usage de la voiture doit être régulé et les flux de circulation en automobile doivent baisser en intensité. Les zones 30 sont des éléments de sécurité routière fondamentaux. Des points de danger sont identifier et seront traités rapidement. De manière plus générale, les zones résidentielles doivent passer en zone 30. Pas convaincu cependant de passer en zone 30 <u>la totalité du territoire</u>, en tout cas dans l'immédiat. L'objectif est plutôt d'avancer progressivement dans la transformation des usages.</p>		
3.4	<p><b>Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</b></p>		

**4 Pour les TRANSPORTS EN COMMUN :**

4.1	<b>Vous engagez-vous à faire aménager un réseau de transport en commun efficace et confortable autour de lignes de tramway, dont la première est déclarée d'utilité publique depuis l'an 2000 ?</b>	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
4.2	<p><b>Que ferez-vous dans votre commune ?</b></p> <p>Première chose à faire en cas de victoire : réengager le processus de construction du Tram.</p>		
4.3	<p><b>Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</b></p> <p>Autorité compétente, c'est dans cette instance que le projet sera financé.</p>		

**5 Pour la DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : vous engagez-vous**

5.1	- à instaurer une concertation préalable avec les usagers (piétons et PMR, cyclistes, usagers des transports en commun) et les associations d'usagers, avant chaque projet concernant les déplacements ?	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
5.2	- à mettre en place un comité des usagers qui se réunisse au moins deux fois par an ?	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non
5.3	<p><b>Que ferez-vous dans votre commune ?</b></p> <p>Dans la définition de la catégorie des usagers, il ne faut oublier les commerçants, et les jeunes.</p>		

5.4	Que ferez-vous au niveau de TPM ?		
<b>TVD interroge les candidats aux élections municipales</b>		page 3	
<b>6 Pour l'ENVIRONNEMENT : Vous engagez-vous à ce que tous les projets concernant les déplacements soient conformes</b>			
6.1	-à la lutte contre la pollution ?	oui	<del>non</del>
6.2	-à la lutte contre le changement climatique ?	oui	<del>non</del>
6.3	-à la préservation de la biodiversité ?	oui	<del>non</del>
6.4	-à la préservation des ressources d'eau douce ?	oui	<del>non</del>
6.5	Que ferez-vous dans votre commune ?		
6.6	Que ferez-vous au niveau de MTPM ?		
7	<b>Vous engagez-vous à nommer un adjoint affecté spécifiquement aux déplacements en modes doux qui sera l'interface entre les usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun) et la commune ainsi que MTPM et le garant de la priorité donnée aux modes doux ?</b>	oui	<del>non</del>
8	<b>Vos remarques</b>		
9	<b>Quels sont vos projets prioritaires ?</b> Lancement du projet Tram Végétalisation de la ville Lutte contre toutes les pollutions Redynamisation du commerce Gel des zones commercial en périphérie Développer l'attractivité du territoire Faire de Toulon une métropole exemplaire pour la transition énergétique et écologique Plan vélo		
Date :		Signature :	

**Nous serons attentifs à vos réponses et réalisations futures. Contactez-nous : : 06.18.16.31.27**

**Retour souhaité avant le 1er Mars 2020 à : tvdeplacements@gmail.com**

Association Loi 1901 du 18 juin 1980

*Agréée au titre de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie le 13 mars 1984.*

*Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.*

Membre de « 60 Millions de piétons », « FNAUT », « FUB », « Rue de l'Avenir », « AF3V », « Atmosud »